Nations Unies S/PRST/2005/43



Conseil de sécurité

Distr. générale
22 septembre 2005

Original: français

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5268e séance du Conseil de sécurité, tenue le 22 septembre 2005, dans le cadre de l'examen de la question intitulée « La situation au Burundi », le Président du Conseil de sécurité a fait, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité a pris note du rapport du Secrétaire général sur la situation au Burundi (S/2005/586) en date du 14 septembre 2005, en particulier de la proposition visant à établir un forum des partenaires comme mécanisme international de soutien.

Le Conseil de sécurité a également pris note de la déclaration adoptée le 13 septembre 2005 à New York à l'issue du Sommet sur le Burundi, coprésidé par le Secrétaire général et le Président de la République de l'Ouganda, en sa qualité de Président de l'Initiative régionale pour la paix au Burundi.

Le Conseil de sécurité salue la décision prise à l'occasion de ce sommet de créer un forum des partenaires du Burundi et encourage la Représentante spéciale du Secrétaire général à conclure les discussions avec tous les partenaires concernés en vue d'établir le forum aussitôt que possible.

Le forum devrait travailler avec le Gouvernement du Burundi pour consolider la paix et la réconciliation nationale au Burundi, appuyer les réformes entreprises par le Gouvernement et renforcer la coordination entre les donateurs, et le faire en étroite coordination avec la Commission de consolidation de la paix lorsque celle-ci sera établie.

À cet égard, le Conseil de sécurité appelle à nouveau la communauté des donateurs à poursuivre les efforts bilatéraux et multilatéraux pour aider ce pays. »

05-51949 (F) 220905 220905

